

Je voudrais avant tout propos remercier le Président d'avoir organisé ce débat sur le thème : « Sensibilisation de l'opinion mondiale au drame des migrants en situation irrégulière, en particulier les demandeurs d'asile syriens, dans le bassin méditerranéen ».

La migration fait partie des constantes de l'histoire de l'humanité. Cette question est d'une actualité aiguë avec la crise actuelle, symptomatique de l'état de notre monde. La montée exponentielle du nombre de migrants est indubitablement liée à l'aggravation de la pauvreté dans les pays en développement due aux défaillances de gouvernance au plan national et international, aux effets pervers des changements climatiques, à la pression démographique, à la raréfaction des ressources vitales, de même qu'à la déstabilisation de certains pays par des crises politiques qui débouchent souvent sur des conflits armés, mais aussi aux affrontements à caractère religieux alimentés par la montée de l'extrémisme violent.

Il est évident que l'ampleur du problème met à rude épreuve le dispositif international et pose de véritables défis à l'Organisation des Nations Unies en tant que centre de la gouvernance mondiale. Les tragédies qui ont accompagné l'afflux massif des réfugiés et des migrants qui assaillent les frontières de l'Europe, confèrent à la situation une charge émotive particulière. La Méditerranée est devenue une mer tristement célèbre. Elle engloutit d'année en année, des milliers de vies humaines. Que de rêves ont été brisés par ses flots! Les corps sans vies qui viennent parfois échouer sur les côtes des États riverains sont des images poignantes qui interpellent notre commune humanité.

S'il est vrai qu'il faut lutter contre ceux qui exploitent de manière ignominieuse la détresse de leurs semblables, encore faudra-t-il veiller à améliorer les moyens de transport réglementaires sur les routes de migration, y compris sur les rives de la Méditerranée. La gravité de la situation appelle une large concertation sur les voies à suivre et sur les moyens à mettre en œuvre pour y faire face. À cet égard, le Sommet mondial sur l'action humanitaire, qui se tiendra à Istanbul en mai 2016, sera une occasion exceptionnelle à saisir. Il importe au premier plan d'honorer les valeurs fondamentales du monde civilisé que sont le respect de la vie humaine, le devoir de solidarité et le respect des droits fondamentaux des migrants, quelle que soit leur situation vis-à-vis de la loi et des conventions internationales. Cela suppose que tout doit être mis en œuvre pour assurer aux migrants la protection qui leur est due.

Les motifs qui poussent les natifs d'un pays à s'exiler sont multiples et sont souvent liés à des circonstances assez graves pour les dessouler de leur terroir et leur faire prendre les routes périlleuses pour des destinations de leur choix vers où les portent l'espérance et la foi inébranlable en un avenir meilleur. Tel est le cas des réfugiés syriens et, à ce titre, ils ont besoin de la sympathie et de la solidarité des pays de transit et d'accueil.

L'incidence financière en hausse de l'accueil des réfugiés et des migrants appelle une meilleure répartition et une meilleure planification de la charge qu'elle représente. De ce point de vue, le Bénin soutient la proposition du Groupe d'experts de haut niveau sur le financement de l'assistance humanitaire préconisant le recours à la programmation pluriannuelle des budgets d'assistance humanitaire. À cet égard, il est urgent de procéder à une réévaluation des sources de financement de l'aide humanitaire pour assurer une contribution universelle à la solidarité envers les migrants. Le renforcement de la coordination des actions des États Membres et des parties prenantes permettrait d'assurer une cohérence des politiques d'accompagnement et de coopération internationale.

Les attentats terroristes perpétrés par les personnes en rapport avec les flux migratoires présents ou passés vers l'Europe imposent l'urgente nécessité d'un échange d'expériences et d'informations sur les migrants afin de séparer les terroristes et les combattants étrangers illégaux des migrants de bonne foi en quête de sécurité et d'asile. La promotion du dialogue entre les confessions religieuses serait d'une contribution essentielle à la réduction des frictions intercommunautaires liées aux migrations. Les efforts en cours dans ce domaine doivent être soutenus et encouragés. De même, l'encadrement des communautés marginales s'impose pour éviter les risques de radicalisation d'une frange de la jeunesse déboussolée, qui, à force d'accumuler les frustrations et de se convaincre de l'absence de perspectives d'épanouissement, peut devenir la proie facile pour les recrutements par les extrémistes de tous bords. L'expérience a montré la capacité de nuisance de ces mouvements, auxquels il urge pour l'humanité toute entière de trouver une réponse appropriée.

L'accueil des migrants doit s'inscrire dans la perspective du développement durable, compte tenu de la nature à long terme de la présence des réfugiés et des migrants dans les pays hôtes. L'intégration sociale consensuelle des réfugiés et des migrants est une gageure à prendre très au sérieux. Il appartient aux gouvernements et aux forces vives des nations concernées d'y œuvrer constamment. À

cet égard, l'exemple de Singapour est fort digne d'intérêt dans ce débat. Sa gestion rigoureuse de la diversité d'une population venant de différents horizons produit un grand bénéfice à ce pays qui tire parti des apports des communautés qu'il accueille et qui s'y intègrent. Ce qui en fait une nation arc-en-ciel par excellence.

Il faudra aussi travailler au renforcement de la coopération internationale pour faciliter la mobilité et faire face aux difficultés découlant des déplacements forcés dans le monde. La responsabilité des États et la solidarité internationale sont deux facteurs essentiels pour garantir le bon fonctionnement du système de protection internationale, résoudre les problèmes de plus en plus nombreux que connaît le monde en matière de déplacements de population et apaiser les tensions au sujet de la gouvernance des flux migratoires et de la protection au niveau international.

Il nous faut aussi redoubler d'efforts pour ramener la paix en Syrie et dans les autres pays touchés par des conflits. Les perspectives qui se dégagent des pourparlers engagés récemment à Vienne sont encourageantes. De même, il importe d'œuvrer constamment à l'amélioration des conditions de vie dans les pays d'origine affectés par la rarefaction des ressources vitales du fait des catastrophes naturelles et des changements climatiques. À cet égard, les pays d'Afrique durement affectés méritent une assistance accrue de la communauté internationale pour offrir des perspectives d'avenir aux jeunes dans leurs propres pays afin qu'ils deviennent les acteurs et bénéficiaires de la transformation économique et sociale prônée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), au lieu d'aller se jeter en pâture aux requins dans la Méditerranée.

S'agissant des sources de financement de l'assistance humanitaire, il importe pour la communauté internationale d'éviter le piège qui consisterait à gérer en vases communicant les ressources d'aide au développement et celles de l'aide humanitaire d'urgence. Ces deux types de ressources doivent rester distincts, car l'amenuisement des fonds d'aide au développement peut entraîner une augmentation exponentielle des besoins d'assistance humanitaire d'urgence, tout en induisant une multiplication des situations de fragilité et d'instabilité dans le monde.

Au demeurant, une approche globale et équilibrée de la migration s'impose, compte tenu des réelles opportunités d'enrichissement mutuel et de contribution au développement durable que la mobilité des facteurs recèle, pour empêcher ou tout au moins réduire les mouvements irréguliers et illégaux. La question des transferts de fonds des migrants des pays d'accueil est tout aussi importante pour maximiser la contribution des migrants au développement durable que la mise en place de politiques judicieuses de partenariat entre les diasporas et les pays d'origine. Cette approche ferait inmanquablement de la migration un pari gagnant-gagnant pour le plus grand bien de nos peuples. Telle est la contribution de mon pays, le Bénin, au débat sur le thème qui nous réunit aujourd'hui.